

**COMMUNE DE SALASC**  
Département de l'Hérault  
Arrondissement : LODÈVE

**AR\_2020\_28 ARRETE PORTANT RESTRICTION DE CHAUSSEE POUR TRAVAUX**

**Le Maire,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2213-1 à L2213-6.1,  
**Vu** le code la route L411-1 à L411-7  
**Vu** le permis de construire PC03429219C0010 délivré le 30/01/2020 à M. MARTIN Cyril pour la parcelle A485, située 380 Route du Lac - 34800 SALASC  
**Vu** la demande de M. MALAVAL Adrien, représentant l'entreprise INEO M.P.L.R, 1252 Avenue de l'Aigoual- 12103 MILLAU, reçue en date du 6 Octobre 2020, aux fins de travaux de raccordement en électricité ,et agissant pour le compte de ENEDIS,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

L'entreprise INEO M.P.L.R est autorisée à réaliser des travaux de raccordement en électricité, Route du Lac, à Salasc, à compter du 19 Octobre 2020 jusqu'à la fin des travaux.

**ARTICLE 2 :**

Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise sus-mentionnée disposera la signalétique nécessaire à la sécurisation du chantier et à l'information de l'usager afin de prévenir tout risque d'accident.

Elle prendra sous sa responsabilité toutes les mesures conservatoires de sécurité qui s'imposent.

**ARTICLE 3 :**

Le stationnement et le dépassement de tout véhicule sont interdits au droit et pendant toute la durée des travaux.

L'empiètement de la voirie laissera une largeur de voie de 4 mètres.

La réglementation de la circulation est à la charge de l'entreprise sus-mentionnée.

**ARTICLE 4 :**

Monsieur le Maire de la commune de Salasc, L'entreprise INEO M.P.L.R, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Salasc, le 13 octobre 2020  
Pour extrait certifié conforme



Lodève  
Date de réception de l'AR: 13/10/2020  
034 213402928 20201013-AR 2020 28-AR